

LES RELATIONS NORD-SUD

Les difficultés persistantes que connaît l'économie mondiale font chaque jour ressortir davantage l'ampleur et la complexité de l'interdépendance entre pays en développement et pays développés. A Venise, les leaders se pencheront une fois de plus sur les problèmes d'endettement des pays en développement, sur la nécessité de maintenir la croissance et les efforts d'ajustement et sur les besoins uniques des pays les plus démunis.

Membre à la fois du Commonwealth et de la Francophonie, le Canada a acquis de ce fait une connaissance approfondie et particulière des problèmes économiques qui affligent les pays en développement. Lors des précédents Sommets, le Canada s'est employé à faire en sorte qu'il soit porté une attention particulière à ces derniers.

La position du Canada reflète des préoccupations d'ordre social et humanitaire, un engagement inébranlable envers le système multilatéral et un appui constant à l'aide au développement et à la coopération internationale. L'élargissement des liens économiques est à l'avantage de tous les pays. Le Canada est d'avis que la coopération multilatérale sur les questions économiques est essentielle à la croissance économique mondiale.

Le Canada est d'avis que tous les pays, y compris surtout ceux d'industrialisation récente, doivent participer aux Négociations commerciales multilatérales (NCM) dans le but de favoriser une croissance économique mondiale grâce à la libéralisation des échanges. Nous ne cessons de préconiser le maintien et l'accroissement des ressources financières acheminées vers les pays en développement par la voie des institutions financières internationales, plus particulièrement la Banque mondiale et l'Association internationale de développement (IDA). Nous avons par ailleurs engagé le FMI et la Banque mondiale à mieux coordonner leurs opérations de manière à permettre une plus grande souplesse dans l'acheminement des fonds voulus pour soutenir la croissance et les efforts d'ajustement dans les pays en développement. Enfin, nous nous sommes attachés à encourager la coopération entre pays donateurs et pays bénéficiaires afin d'améliorer l'efficacité et la rentabilité des programmes d'aide au développement.

Depuis le Sommet de Tokyo, le Canada a, de sa propre initiative, institué un moratoire sur la dette des pays de l'Afrique subsaharienne au titre de l'aide publique au développement (APD). Par

ailleurs, dans la ligne de sa politique consistant à fournir une aide entièrement composée de subventions, il a annoncé qu'il transformerait en subventions le solde non encore décaissé des prêts consentis au titre de l'APD. Enfin, nous continuons de rechercher des moyens d'alléger les problèmes d'endettement des pays en développement les plus démunis.